

## **DECLARATIONS FO – CSEC du 17 octobre 2024**

## Déclaration sur « The Drug Cell »

Les élus FO sont favorables à la prise de participation à hauteur de 100 000€ pour la création de la société « The Drug Cell ». Celle-ci sera sans doute une belle avancée pour le développement de nouvelles thérapeutiques au service des patients.

Néanmoins, les élus réitèrent leur crainte sur la possible dilution du capital après la levée de fond de 5M€ auprès d'investisseurs extérieurs et sur la protection des brevets EFS mise à disposition de cette société.

Les élus FO souhaitent être informés puis consultés si les plateformes MTI venaient à être utilisées pour la production de cellules à destination de la société The Drug Cell en attendant la construction de son usine.

## Déclaration budget rectificatif

Les élus FO remercient la direction d'avoir fait aboutir des négociations initiées il y a bien longtemps. En effet, l'avenant sur l'accord restauration permettant une équité de traitement entre les salariés des différentes régions était réclamé par le syndicat FO depuis 2017, la majoration du taux horaire du samedi depuis 2015, et l'indemnisation des remplacements inopinés depuis 2020.

Néanmoins, les mesures concernant les rémunérations ne sont toujours pas à la hauteur des enjeux de fidélisation du personnel : 10 points octroyés pour tous les salariés, cela ne représente que 46,89€ bruts par mois. Cela ne compense en aucun cas l'inflation de 4,9% en 2023 et de 2,6% au premier semestre 2024.

Le budget rectificatif présenté ce jour, ne prévoit toujours aucune enveloppe pour la renégociation des classifications et rémunérations associées. Les nouveaux salariés continuent d'être rémunérés autant que les salariés présents depuis 20 ans dans l'entreprise, créant de grandes tensions au sein des équipes.

La baisse du prix du B a un impact sur le chiffre d'affaires de 3.8 M€. L'EFS ne fait pas parti des laboratoires ayant fait des bénéfices pendant la crise COVID. Pourquoi l'EFS n'a-t-il pas demandé à ce que cette perte soit compensée sous forme de subvention ?

Concernant l'emprunt de 20 M€, celui-ci aurait pu être évité si les hôpitaux avaient payé leurs dettes envers l'EFS.

De plus, le niveau d'investissements est bien trop faible, compte tenu de toutes les exigences auxquelles notre établissement devra faire face dans les prochaines années :

D'une part, l'usine de fractionnement d'Arras devrait entrer en fonctionnement dès cette fin d'année, comment pourrons-nous multiplier par 3 nos prélèvements de plasma à destination du LFB, si nous n'investissons pas **dès maintenant** dans des locaux pour y accueillir les donneurs ?

D'autre part, la Loi d'Orientation des Mobilités doublée de la loi Climat et Résilience impose que la proportion de véhicules à faible émission augmente progressivement, jusqu'à atteindre 70% du parc automobile d'ici 2030. Le décret Eco Energie Tertiaire va imposer une baisse des consommations énergétiques sur les bâtiments de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050. Pourtant, aucun investissement de ce type n'est prévu au budget rectificatif.

Compte tenu de tous ces éléments, les élus FO au CSEC voteront contre ce budget rectificatif.